



« BELLE DE VILAINE »

koanten ar gwilen

Reconstruction à l'authentique d'une chaloupe pontée à cul rond et pavois ajouré de 1887 de la baie de Vilaine.
Classé Bateau d'Intérêt Patrimonial

Voiles Traditionnelles en Baie de Vilaine

Maison du l'Her - 2A, rue du calvaire 56190 BILLIERS

Tél. : 06 47 75 52 32

Courriel : belledevilaine56190@gmail.com

Site : <http://www.belledevilaine.fr>

**Compte rendu du Conseil d'administration
du lundi 12 décembre 2022**

Présents : Patrick Le Pallec, Pierre-Marie Le Pévédic, Bernard Bertho, Daniel Le Sommer, Roland James, Jean-Yves Mafoa, Bernard Mainguy, Antoine Rullière, Erwan Mehuys, Dominique Prudhomme

Pouvoirs : Benoît Nardon donne pouvoir à Dominique Prudhomme
Jérôme Pautremat donne pouvoir à Dominique Prudhomme
Gérard David donne pouvoir à Patrick Le Pallec
François Le Pallec donne pouvoir à Patrick Le Pallec

Excusés : Mme le Maire, Sylvain Mayet, Sébastien Le Mouroux, Eric Diquéro

Le Président, Dominique Prudhomme remercie tous les présents, indique les pouvoirs qui ont été donnés ainsi que les membres absents.

Ordre du jour :

- Adhésion

En 2022, moins d'adhésions de groupe mais plus d'adhésions individuelles. Au total, 138 adhérents, 27% en moins par rapport à l'année précédente ce qui s'explique par un calendrier de navigation moins important qu'en 2021.

Le CA fixe le prix des adhésions :

Membre actif : 30€ - Membre sympathisant adulte : 40€ - Membre sympathisant enfant (moins de 15 ans) : 15€ - Groupe constitué demi-journée : 300€ - Groupe constitué journée : 400€ - Groupe constitué WE : 850€

-Navigation

En 2023, 70 journées équipiers ont été nécessaires pour embarquer 176 personnes.

En 2023 aura lieu la semaine du Golfe du lundi 15 mai au samedi 20 mai.

- Bilan financier au 12/12/2022

Avec le remboursement d'emprunt et les dépenses exceptionnelles pour le bateau, le bilan financier 2022 fait apparaître un solde positif de 263.09€

- Bilan souscription au 12/12/2022

Même si le budget de 102 871€ validé par la fondation (ensemble des travaux de restauration excepté le moteur) est maintenant équilibré, sans reste à charge pour l'association, grâce aux souscriptions et aux subventions, le CA décide de relancer une dernière demande de souscription pour assurer le financement de la plus-value de 2 298.64€.

- Bilan travaux au 12/12/2022

DEPENSES : 119 737.54€

Travaux subventionnable : 112 821 .83€

Plus value Guip (2 234.23) et moteur (3 540.24) : 5 774.47€

Hunier : 1 141.24€

RECETTES : 103 756.11€

Avoir Guip : 1 944.00€

Souscriptions : 50 313.92€

Subventions : 51 498.19€

Reste à charge pour l'association : 15 981.43€ (13.34% du budget)

- Assurance

Nous sommes maintenant assurés pour la responsabilité civile de l'association, assurance hangar, assurance du local mis gracieusement à notre disposition par la municipalité chez Groupama, agence de Muzillac. Nous avons mis fin au contrat avec AXA Vannes.

Pour le bateau, nous sommes en train de faire une modification indiquant que le bateau est désarmé une partie de l'année et précisant que pendant cette période tous les éléments enlevés du bateau pour l'hivernage (voiles, gréement, annexe, moteur d'annexe, radeaux de survie...) sont assurés.

- Sinistre Guip

Date du sinistre 22 avril 2019.

Nomination du M. Bossé, expert, 2 juillet 2020.

Expertise par M Bossé, 9 septembre 2020.

M. Bossé n'a fourni aucun rapport malgré les nombreuses relances de notre avocat.

L'assurance du GUIP a refusé la nouvelle demande d'accord amiable en juin 2022 proposée par notre avocat.

Suite, à la demande de notre avocat, le tribunal de Vannes décide une ordonnance de remplacement de M Bossé par M. Blanken, le 28 octobre 2022.

Une nouvelle expertise aura lieu le mercredi 11 janvier 2023.

- Restauration, maintenance bateau fin de la descente et de l'isolation moteur, fermeture tiroir frigo, prise côté cuisine , chaîne, gainage, fixation radeau de survie, réducteur du moteur....

Carénage 2023 du 6 au 12 avril

- Déménagement local

Déménagement prévu le **mardi 27 décembre 2022.**

- Divers :

Assemblée Générale le vendredi 10 février, 19h, salle communale

Erwann Mehuys va s'occuper du changement de forfait pour le téléphone de l'association.
Forfait free à 2€ à la place du forfait orange à 19.90€

Le secrétaire : Pierre-Marie LE PEVEDIC

Le président : Dominique PRUDHOMME